

APPEL À PROJET ARTISTIQUE 2024



**Vous avez jusqu'au
15 janvier 2023 à 12h00
pour déposer votre candidature !**

🕒 CRÉATIONS ARTISTIQUES : SCULPTURES

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Commune de SAINTE MARIE DE RÉ offre la possibilité à un artiste maritais (se présentant à titre individuel ou faisant partie d'un collectif rétais) de réaliser une œuvre artistique financée sur le budget principal.

Le thème imposé est celui de l'environnement.

🕒 PRESENTATION DU PROJET

La Commune lance un appel à projet qui tend à valoriser et encourager les artistes.

L'objectif principal est de promouvoir des artistes résidant sur le territoire communal.

Cette année, le **thème de l'environnement** mettra en lumière une création artistique : sculpture installée dans le jardin de La Petite Ecole (cours des Ecoles).



Une enveloppe d'un montant de 3000 € sera allouée au lauréat avec lequel un contrat sera conclu, précisant notamment la cession des droits patrimoniaux de reproduction et de représentation, en conformité avec les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

🕒 MODALITES DE SÉLECTION

Le lauréat sera désigné après consultation d'un comité de sélection composé de l'adjointe à la culture, de l'adjoint au cadre de vie, des membres de la Commission « Culture, Affaires scolaires, Jeunesse et sport ».

La sélection se fera en 2 phases :

Phase 1 : Candidature

Les artistes maritais se présentant à titre individuel ou faisant partie d'un collectif rétais sont invités à transmettre un dossier de candidature par mail à standard@saintemariedere.fr composé des éléments suivants :

- un Curriculum Vitae incluant les coordonnées complètes de l'artiste
- un dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste
- une note d'intention du projet

Les projets soumis pourront être sous la forme :

- d'une nouvelle création sur le thème de l'environnement,
- d'une nouvelle étape d'un projet déjà créé et toujours en lien avec le thème imposé.

Pour pouvoir s'inscrire les candidats devront justifier d'un statut professionnel ou semi-professionnel. A l'issue de cette 1ère phase, une pré-sélection sera effectuée par le comité.

Phase 2 : Étude

Les artistes dont les dossiers auront été sélectionnés seront invités à présenter un dossier explicitant les choix, la démarche artistique, avec un descriptif détaillé permettant de visualiser la proposition.

Les critères d'évaluation sont :

- La manière de traiter et d'intégrer la réflexion sur le thème imposé
- La dimension qualitative du projet
- La maîtrise et le côté original du projet
- La faisabilité du projet et sa capacité à être intégré à demeure sur le site choisi : jardin de La Petite Ecole (cours des Ecoles).

🕒 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Jusqu'au 15 janvier 2024	Dépôt des candidatures et élaboration du dossier
Semaine du 22/01/2024	Réunion du comité de sélection
Semaine du 29/01/2024	Audition des candidats présélectionnés
Semaine du 05/02/2024	Désignation du lauréat
De février à juin 2024	Réalisation de l'œuvre
Début juillet 2024	Restitution de la création artistique, installation et inauguration

Les plis seront transmis soit par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception, soit directement contre récépissé à l'adresse suivante :

MAIRIE DE SAINTE MARIE DE RÉ
32, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - CS 20010
17740 SAINTE MARIE DE RÉ

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Les plis pourront également être remis par voie dématérialisée avec accusé réception à l'adresse suivante : standard@saintemariedere.fr



Pour plus d'informations sur cette offre, merci de contacter la mairie : standard@saintemariedere.fr / 05.46.30.21.24

L'appel à candidatures ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics.

